

Courrier Local ROUBAIX

ROUBAIX, LUNDI 19 JUIN : Ajournement, saint Germain, demain saint Hyacinthe. 190<sup>e</sup> jour de l'année. Samedi : Lever à 4 h. 48; coucher, à 20 h. 55. Ligne : Dernier quartier du 17. Nouvelle le 24. A 20 h. 30. Casino-Théâtre « Les Amours de Nais-Moëche ».

A L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELVES DE L'INSTITUT TECHNIQUE

Le 25<sup>e</sup> anniversaire de professorat de M. l'abbé Paul Tillie nommé chanoine honoraire de Lille

L'Association des Anciens élèves de l'Institut Technique de Roubaix avait profité de son assemblée générale annuelle pour fêter, comme nous l'avons annoncé, le 25<sup>e</sup> anniversaire de présence à l'Institut de M. l'abbé Paul Tillie, son éminent aîné qui a dévoué sa carrière dans notre numéro d'avant-hier.

Suivant une pieuse tradition une messe fut célébrée à 9 h. 30 pour le repos de l'âme des nombreux défunts de l'Association. La chapelle de l'Institut était trop petite pour contenir les nombreux anciens venus de toutes les régions de France, témoigner leur reconnaissance à l'heureux jubilaire et aussi retrouver durant quelques heures les confideries de jadis.

A l'issue de cette messe, célébrée par M. l'abbé Piat, M. P. Vallier prononça la parole d'adieu et fut très applaudi. A part le dîner de la fête, M. l'abbé Piat, et M. l'abbé Tillie, ont été très agréablement surpris et n'ont pas eu de peine à trouver l'œuvre d'admirable patience et de rare courtoisie des mutilés et des aveugles.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A l'issue de la messe, les anciens sont descendus dans une des salles de cours du restaurant où s'est tenue l'assemblée générale. Au cours de la séance, le président, M. l'abbé Motté, qui avait pris place au bureau à côté de M. le chanoine Debronn, président général, délégué de Mgr Quilliet, présente tous d'abord les souhaits de bienvenue aux nombreux anciens venus du Midi, du Nord, de la Loire, et aussi de Belgique. Présidant à M. l'abbé Tillie, il lui fait part de ses félicitations et des vœux qui formulés par les anciens élèves à l'occasion de son jubilé et profité de la circonstance pour lui témoigner au nom de tous, toute la reconnaissance que chacun a pour le prêtre dévoué et le professeur éminent qu'est le directeur de l'Institut Technique.

Pour perpétuer le souvenir de ce jubilé et aussi comme témoignage de reconnaissance, l'Association offre à M. l'abbé Paul Tillie, un canif en cuivre.

Très ému, le jubilaire remercie ses chers anciens et brièvement fait l'historique de l'Institut qui, depuis jour, prend de plus en plus d'extension et devient véritablement une « Université textile ». M. Ed. Motté donne ensuite lecture du rapport annuel de l'Association dont la lecture ascendante s'éleva de plus en plus et énuméra les buts qu'elle poursuit; entre elle morale, matérielle et sociale.

M. l'abbé Marceaux, directeur de la « Revue des Anciens Elèves de l'I.T. » entretient les anciens sur les travaux en cours et réclame la formation de groupements régionaux dont la création est aussitôt envisagée et reçoit l'assentiment général.

M. le chanoine Debronn, vice-président, délégué de Mgr Quilliet, présente ensuite les félicitations de M. G. L'évêque de Lille, formules à l'initiative de M. l'abbé Tillie, M. P. Vallier, trésorier, et de tous les anciens qui sont aussi très appréciés que possible et annonce par cette occasion le rétablissement des prix offerts par l'Association en a majoré de chaque division.

Les anciens se répandent ensuite dans les divers salons et les ateliers où les plus vieux sont agréablement surpris de constater l'extension considérable qu'a prise l'Institut depuis leur passage.

LE BANQUET

A 13 h., les anciens se trouvaient réunis dans un des salons du Cercle de l'Industrie en un banquet présidé par M. Ed. Motté ayant à ses côtés M. le chanoine Debronn, M. Ed. Debronn, administrateur; Gilbert Bayet, secrétaire général de la Chambre de Commerce; l'abbé Lemaire, supérieur du Penstonnat St-Louis; à sa gauche, M. l'abbé Paul Tillie, le R. P. Vallier, M. Joseph Wibaux, président de la Fédération Industrielle et Commerciale; Firmin Dubar, administrateur; l'abbé Lemaire, supérieur de l'Institut N.-D. des Victoires, etc.

Le banquet est ouvert par M. Ed. Motté qui se dit très heureux de pouvoir à nouveau témoigner envers M. l'abbé Tillie toute la gratitude des anciens élèves de l'I.T. C'est une grande joie que nous éprouvons à le faire, dit-il, sur tous nos salons parce que nous l'avons apprécié.

M. Firmin Dubar, au nom du Conseil d'Administration, félicite lui aussi le jubilaire, digne successeur de M. le chanoine Vassart. Il espère que l'I.T. qui, dit-il, prospère dans ses murs pourra devenir et devenir véritablement l'Université textile de France.

M. le vice-président Debronn, dit ensuite quelques mots de l'importance de l'enseignement technique et donne lecture d'une lettre de M. l'évêque de Lille, adressée à M. l'abbé Tillie pour le féliciter à l'occasion de son jubilé.

M. le chanoine Debronn, dit ensuite quelques mots de l'importance de l'enseignement technique et donne lecture d'une lettre de M. l'évêque de Lille, adressée à M. l'abbé Tillie pour le féliciter à l'occasion de son jubilé.

M. le chanoine Debronn, dit ensuite quelques mots de l'importance de l'enseignement technique et donne lecture d'une lettre de M. l'évêque de Lille, adressée à M. l'abbé Tillie pour le féliciter à l'occasion de son jubilé.

M. le chanoine Debronn, dit ensuite quelques mots de l'importance de l'enseignement technique et donne lecture d'une lettre de M. l'évêque de Lille, adressée à M. l'abbé Tillie pour le féliciter à l'occasion de son jubilé.

M. le chanoine Debronn, dit ensuite quelques mots de l'importance de l'enseignement technique et donne lecture d'une lettre de M. l'évêque de Lille, adressée à M. l'abbé Tillie pour le féliciter à l'occasion de son jubilé.

M. le chanoine Debronn, dit ensuite quelques mots de l'importance de l'enseignement technique et donne lecture d'une lettre de M. l'évêque de Lille, adressée à M. l'abbé Tillie pour le féliciter à l'occasion de son jubilé.

M. le chanoine Debronn, dit ensuite quelques mots de l'importance de l'enseignement technique et donne lecture d'une lettre de M. l'évêque de Lille, adressée à M. l'abbé Tillie pour le féliciter à l'occasion de son jubilé.

M. le chanoine Debronn, dit ensuite quelques mots de l'importance de l'enseignement technique et donne lecture d'une lettre de M. l'évêque de Lille, adressée à M. l'abbé Tillie pour le féliciter à l'occasion de son jubilé.

M. le chanoine Debronn, dit ensuite quelques mots de l'importance de l'enseignement technique et donne lecture d'une lettre de M. l'évêque de Lille, adressée à M. l'abbé Tillie pour le féliciter à l'occasion de son jubilé.

publié et lui faire connaître qu'il a été élu. Il est fait ensuite lecture de la lettre de félicitation de M. l'évêque de Lille.

Une seule œuvre d'applaudissements salua l'annonce de cette distinction que chacun souhaite à son aîné. M. l'abbé Tillie, M. Joseph Wibaux, au nom de la Fédération Industrielle et Commerciale, présente ses félicitations au nouveau chanoine et fait voir combien l'Institut Technique est précieux pour l'industrie textile.

M. le chanoine Tillie, très ému, remercie tout le mérite de la distinction qui lui est décernée sur le corps professoral tant ecclésiastique que laïque et s'adresse ensuite aux anciens comme aux élèves. Il leur demande de conserver toujours un bon souvenir de l'Institut Technique et de mettre en pratique les enseignements qu'ils y ont reçus et qui leur permettront d'être des hommes forts.

Après quelques mots de M. l'abbé Dames, secrétaire général de la Fédération Industrielle et Commerciale, les services rendus durant la guerre par M. l'abbé Tillie, lors de son passage au Comptoir central d'achat à Paris. M. l'abbé Piat clôture la série des discours en se faisant le porte-parole des élèves présents qui s'efforcent de assister au banquet pour féliciter le nouveau chanoine.

Sur la proposition d'un ancien, toute l'assistance se lève et chante un vibrant « Vrai » en l'honneur de M. le chanoine Tillie.

LA FÊTE DES AVEUGLES ET DES MUTILÉS LA JOURNÉE DE CLOTURE

Mettant à profit les heures de loisir et de promenade, une foule de curieux est venue, dimanche, admirer les travaux magnifiques des mutilés et des aveugles. L'Exposition de la rue du Vieil-Abreuvoir a connu, à cette journée de clôture, un succès plus brillant encore que celui des jours précédents.

Dès dix heures, et surtout au cours de l'après-midi, dans la salle de la Maison des Enfants, coquettement décorée de drapeaux, de guirlandes et de fleurs, ce fut un incessant va-et-vient de visiteurs et d'acheteurs dont le nombre fut évalué à plus de 10.000. Ceux-ci ont été agréablement surpris et n'ont pas eu de peine à trouver l'œuvre d'admirable patience et de rare courtoisie des mutilés et des aveugles.

Le concert

L'après-midi a été agrémentée d'un concert du meilleur goût, donné par les aveugles. Avec beaucoup de talent, ces derniers ont joué un programme rempli de belles choses musicales. Le « Duo des bruyères », chanté par M. et Mme Lettenne, a été très écouté. MM. Albert et Alexandre Casler ont été chaleureusement applaudis dans deux airs de Casler : « Pourquoi aimer ? » et « Je voudrais chanter », et dans l'« Angelus de la Mer » de Goublier, au piano. M. Picquet s'est très agréablement accompagné.

La tombola

En fin de concert, a eu lieu la tombola, dont voici les résultats :

5000 : (1 robe jade pour dame); 4155 (1 sac en cuir pour dame); 3554 : (1 lot de brosse); 3551 : (1 manivelle de bois); 3973 : (1 manteau pour homme); 3743 : (1 lot de brosse); 3691 : (1 manivelle pour dame); 362 : (1 portefeuille); 1400 : (1 lot de brosse); 5082 : (1 blouse à talon); 4195 : (1 manteau d'été); 3481 : (1 lot de brosse); 5624 : (1 porte-manteau); 1241 : (un chapeau pour dame); 4610 : (1 lot de brosse); 6100 : (1 manivelle pour dame); 2584 : (1 table d'appoint); 3272 : (1 lot de brosse); 712 : (1 combinaison d'été); 2108 : (1 petit sac pour dame); 3540 : (1 lot de brosse); 1592 : (1 porte-manteau pour homme); 2520 : (1 lot de brosse); 2101 : (1 lot de brosse); 424 : (1 frocrou); 3070 : (1 paire de chaussures); 5806 : (1 lot de brosse); 3502 : (1 glace de poche); 3280 : (une paire de petits souliers); 5395 : (1 lot de brosse).

Les heureux résultats de ces journées d'exposition, la considération et la sympathie anglaise, encore pour nos aveugles et nos mutilés, que leurs œuvres remarquables ont appris à faire connaître, tout cela n'est-il pas dû à l'habile dévouement des organisateurs ?

Ils ont droit aux meilleurs éloges et aux plus vives félicitations, pour tant d'aimable sollicitude donnée aux aveugles et aux mutilés. Et parmi ces organisateurs, comment ne pas nommer en particulier Mme de Lambert, qui s'est tant et si discrètement dépensée en ces jours d'exposition.

L'ATTACHÉ COMMERCIAL FRANÇAIS EN EGYPTE, A ROUBAIX. — La Chambre de Commerce nous prie d'insérer ce qui suit :

Il est rappelé aux commerçants et industriels qui ont le désir de s'entretenir avec l'Attaché commercial français, en Egypte, qu'il se tiendra à leur disposition, du mercredi 20 juin au Secrétariat de la Chambre de Commerce de Roubaix, 3, rue du Château.

HALLE FLIPO. — Beurre extra, 11.50; jambons fins (cuits), 11 fr. Confiture, 2.05. Hollande, 8 et 9 fr. Gruyère, 8 fr. Chester, 8 fr. Bled, 8 fr. Margarine, 4.25. Bon vin, 1.75. Café, 8.50. Biscuits, 7 et 8 fr. Pain déposé, 3 fr. et 3.50.

LA MUTUELLE DES ANCIENS ORPHELINS ET ORPHELINES DES HOSPICES, sous la présidence de M. Achille Laurent, chevalier de la Légion d'honneur, a tenu son assemblée générale dimanche, à dix heures. Le président souhaite la bienvenue et remercie ses camarades d'être venus aussi nombreux, puis il passe la parole au secrétaire, qui lui expose les travaux de la Société, dont le nombre d'adhérents s'est accru notablement. Des explications sont fournies aux sociétaires sur la façon d'obtenir toutes les indemnités (médicaments gratuits, visites médicales, paiement des journées de maladie, etc.).

Une enquête de commodo et incommodo, sur le projet de distribution d'électricité dans le quartier de la Bassie Tension, pour tous les usages dans la

ville, etc., prévue aux statuts et dont le règlement est en vigueur au 1er juillet. Le tracé est bon, grâce à la générosité des membres fondateurs. L'assemblée générale de clôture, pour le 16 juillet, dernier délai, la liste de souscription à l'effet d'élever à l'École de Barbier, une plaque commémorative aux anciens de l'orphelinat morts pour la France. En terminant la réunion, les sociétaires tiennent à adresser leurs remerciements à MM. les administrateurs des Hospices, ainsi qu'aux autres membres bienfaiteurs, pour la sollicitude envers la Mutuelle.

UN ACCIDENT DE ROULAGE. — Samedi vers midi par suite d'un accident à la direction de l'auto-camion de la Compagnie générale des Industries textiles, anciens établissements Allard, le chauffeur M. Alfred Vanquinnen, ne put arrêter à temps la voiture malgré toute sa vigilance.

Le camion-auto fit une embardée et alla fouler une partie du mur ainsi que la porte cochère de l'habitation portant le n° 518 de la Grande-Rue.

Une jeune fille Mlle Maria Carlier, âgée de 24 ans, rue des Arts, 165, à Watrelos, qui se trouvait sur le trottoir a été blessée légèrement au coude droit et à son corsage égratigné. Par suite de choc assez violent un homme de peine, M. Jules Retur, qui avait pris place près du chauffeur, fut projeté sur la chaussée et en tombant se fit des contusions plus graves aux genoux. Il a été ensuite reconduit à son domicile.

UNE PLAQUE D'ÉGOUT CAUSE UN ACCIDENT. — Samedi, vers 17 h. 15, Mme Duboucq, demeurant à Croix, rue Bassa, 19, en passant rue de la Gare, est tombée et s'est blessée au pied, la plaque d'égout sur laquelle elle avait marché ayant basculé.

WATRELOS

LA DUCASSE. — Pour la première journée de la ducasse et pour la première fois de la ducasse, ce sera animation. Les Watrelois et les étrangers sont allés en foule se distraire sur les manèges et autour des baraques foraines. Le soir l'animation a continué Grand-Place et dans les rues convergentes.

LANNOY

M. Daniel Vincent

Grâce au concours de M. Ed. Bétrémieux, la 11<sup>e</sup> fête des anciens de M. Amelot, a obtenu dimanche un franc succès. Dans la matinée ont eu lieu les concours de tir, au stand de l'école Jules Ferry, l'inauguration du Stade municipal, les concours de gymnastique, suivi du Challenge de football et du Congrès des Amicales.

À 11 h. 30, le Comité a reçu les autorités, MM. Daniel Vincent; J. Desprets, conseiller général; Delecroix, maire d'honneur; Dujaudun, maire de Lannoy; Chuffart, conseiller d'arrondissement, maire de Forest; Capra, directeur départemental de l'enseignement; Prot, inspecteur primaire, tandis que la Musique municipale, sous la direction de M. Drien, exécutait une série de morceaux choisis.

À 15 h. 30, une bande d'habitants environ cent convives dans la salle Saint-Pierre, au Petit-Lannoy, sous la présidence de M. Daniel Vincent. A l'heure des toasts, M. Delecroix a adressé ses remerciements à M. Daniel Vincent, ministre d'hier et probablement ministre de demain, ainsi qu'à MM. Capra, Prot, Payelle, Bétrémieux, de leur précieuse concours, et leur a remis à la présidence de l'école laïque, M. Bétrémieux exprime toute sa gratitude à M. Daniel Vincent, à MM. Capra, Prot, Desprets, ainsi qu'à tous les invités.

MM. Desprets et Chuffart ont été également la parole. M. Capra vanta les bienfaits de l'école laïque, félicita les instituteurs, et déclara que l'éducation enfantine doit se baser sur la raison.

DISCOURS DE M. DANIEL VINCENT

M. Daniel Vincent prit la parole à son tour pour déclarer que le Gouvernement même toujours le bon combat pour la République. « Nous défendons, dit-il, les institutions laïques établies et dont nous sommes fiers, avec MM. Desprets et Chuffart, qui mettent en relief la pensée laïque. R. a dressé des remerciements à MM. Bétrémieux, Capra, Prot. « L'école laïque, continue-t-il, est une garantie pour tous, comme elle a été l'affranchissement du peuple. Fondée en 1882 par Jules Ferry, elle est la vraie et plus haute école de tolérance offerte à la jeunesse de l'avenir; il lui appartient de suivre sa route en toute liberté ».

LES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES ENTRE HEM ET ROUBAIX. — M. Desprets, conseiller général du canton de Lannoy, qui avait adressé à la direction des Postes et Télégraphes, une réclamation relative aux communications téléphoniques, entre Hem et Roubaix, vient de recevoir la réponse suivante :

Vous avez bien voulu me signaler les difficultés éprouvées pour communiquer téléphoniquement entre Hem et Roubaix. J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette situation, qui d'ailleurs avait été soumise à votre attention, a été définitivement réglée. Je puis vous annoncer qu'une deuxième circulation Hem-Roubaix est en cours d'installation et qu'elle pourra vraisemblablement être livrée à l'exploitation vers la fin du mois courant, ainsi que les relations entre ces deux centres seront rendues plus faciles. Veuillez agréer, etc...

UNE ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO, SUR LE PROJET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ DANS LE QUARTIER DE LA BASSIE TENSION, pour tous les usages dans la

ville, etc., prévue aux statuts et dont le règlement est en vigueur au 1er juillet. Le tracé est bon, grâce à la générosité des membres fondateurs. L'assemblée générale de clôture, pour le 16 juillet, dernier délai, la liste de souscription à l'effet d'élever à l'École de Barbier, une plaque commémorative aux anciens de l'orphelinat morts pour la France. En terminant la réunion, les sociétaires tiennent à adresser leurs remerciements à MM. les administrateurs des Hospices, ainsi qu'aux autres membres bienfaiteurs, pour la sollicitude envers la Mutuelle.

UN ACCIDENT DE ROULAGE. — Samedi vers midi par suite d'un accident à la direction de l'auto-camion de la Compagnie générale des Industries textiles, anciens établissements Allard, le chauffeur M. Alfred Vanquinnen, ne put arrêter à temps la voiture malgré toute sa vigilance.

Le camion-auto fit une embardée et alla fouler une partie du mur ainsi que la porte cochère de l'habitation portant le n° 518 de la Grande-Rue.

Une jeune fille Mlle Maria Carlier, âgée de 24 ans, rue des Arts, 165, à Watrelos, qui se trouvait sur le trottoir a été blessée légèrement au coude droit et à son corsage égratigné. Par suite de choc assez violent un homme de peine, M. Jules Retur, qui avait pris place près du chauffeur, fut projeté sur la chaussée et en tombant se fit des contusions plus graves aux genoux. Il a été ensuite reconduit à son domicile.

UNE PLAQUE D'ÉGOUT CAUSE UN ACCIDENT. — Samedi, vers 17 h. 15, Mme Duboucq, demeurant à Croix, rue Bassa, 19, en passant rue de la Gare, est tombée et s'est blessée au pied, la plaque d'égout sur laquelle elle avait marché ayant basculé.

WATRELOS

LA DUCASSE. — Pour la première journée de la ducasse et pour la première fois de la ducasse, ce sera animation. Les Watrelois et les étrangers sont allés en foule se distraire sur les manèges et autour des baraques foraines. Le soir l'animation a continué Grand-Place et dans les rues convergentes.

LANNOY

M. Daniel Vincent

Grâce au concours de M. Ed. Bétrémieux, la 11<sup>e</sup> fête des anciens de M. Amelot, a obtenu dimanche un franc succès. Dans la matinée ont eu lieu les concours de tir, au stand de l'école Jules Ferry, l'inauguration du Stade municipal, les concours de gymnastique, suivi du Challenge de football et du Congrès des Amicales.

À 11 h. 30, le Comité a reçu les autorités, MM. Daniel Vincent; J. Desprets, conseiller général; Delecroix, maire d'honneur; Dujaudun, maire de Lannoy; Chuffart, conseiller d'arrondissement, maire de Forest; Capra, directeur départemental de l'enseignement; Prot, inspecteur primaire, tandis que la Musique municipale, sous la direction de M. Drien, exécutait une série de morceaux choisis.

À 15 h. 30, une bande d'habitants environ cent convives dans la salle Saint-Pierre, au Petit-Lannoy, sous la présidence de M. Daniel Vincent. A l'heure des toasts, M. Delecroix a adressé ses remerciements à M. Daniel Vincent, ministre d'hier et probablement ministre de demain, ainsi qu'à MM. Capra, Prot, Payelle, Bétrémieux, de leur précieuse concours, et leur a remis à la présidence de l'école laïque, M. Bétrémieux exprime toute sa gratitude à M. Daniel Vincent, à MM. Capra, Prot, Desprets, ainsi qu'à tous les invités.

MM. Desprets et Chuffart ont été également la parole. M. Capra vanta les bienfaits de l'école laïque, félicita les instituteurs, et déclara que l'éducation enfantine doit se baser sur la raison.

DISCOURS DE M. DANIEL VINCENT

M. Daniel Vincent prit la parole à son tour pour déclarer que le Gouvernement même toujours le bon combat pour la République. « Nous défendons, dit-il, les institutions laïques établies et dont nous sommes fiers, avec MM. Desprets et Chuffart, qui mettent en relief la pensée laïque. R. a dressé des remerciements à MM. Bétrémieux, Capra, Prot. « L'école laïque, continue-t-il, est une garantie pour tous, comme elle a été l'affranchissement du peuple. Fondée en 1882 par Jules Ferry, elle est la vraie et plus haute école de tolérance offerte à la jeunesse de l'avenir; il lui appartient de suivre sa route en toute liberté ».

LES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES ENTRE HEM ET ROUBAIX. — M. Desprets, conseiller général du canton de Lannoy, qui avait adressé à la direction des Postes et Télégraphes, une réclamation relative aux communications téléphoniques, entre Hem et Roubaix, vient de recevoir la réponse suivante :

Vous avez bien voulu me signaler les difficultés éprouvées pour communiquer téléphoniquement entre Hem et Roubaix. J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette situation, qui d'ailleurs avait été soumise à votre attention, a été définitivement réglée. Je puis vous annoncer qu'une deuxième circulation Hem-Roubaix est en cours d'installation et qu'elle pourra vraisemblablement être livrée à l'exploitation vers la fin du mois courant, ainsi que les relations entre ces deux centres seront rendues plus faciles. Veuillez agréer, etc...

UNE ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO, SUR LE PROJET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ DANS LE QUARTIER DE LA BASSIE TENSION, pour tous les usages dans la

ville, etc., prévue aux statuts et dont le règlement est en vigueur au 1er juillet. Le tracé est bon, grâce à la générosité des membres fondateurs. L'assemblée générale de clôture, pour le 16 juillet, dernier délai, la liste de souscription à l'effet d'élever à l'École de Barbier, une plaque commémorative aux anciens de l'orphelinat morts pour la France. En terminant la réunion, les sociétaires tiennent à adresser leurs remerciements à MM. les administrateurs des Hospices, ainsi qu'aux autres membres bienfaiteurs, pour la sollicitude envers la Mutuelle.

UN ACCIDENT DE ROULAGE. — Samedi vers midi par suite d'un accident à la direction de l'auto-camion de la Compagnie générale des Industries textiles, anciens établissements Allard, le chauffeur M. Alfred Vanquinnen, ne put arrêter à temps la voiture malgré toute sa vigilance.

Le camion-auto fit une embardée et alla fouler une partie du mur ainsi que la porte cochère de l'habitation portant le n° 518 de la Grande-Rue.

Une jeune fille Mlle Maria Carlier, âgée de 24 ans, rue des Arts, 165, à Watrelos, qui se trouvait sur le trottoir a été blessée légèrement au coude droit et à son corsage égratigné. Par suite de choc assez violent un homme de peine, M. Jules Retur, qui avait pris place près du chauffeur, fut projeté sur la chaussée et en tombant se fit des contusions plus graves aux genoux. Il a été ensuite reconduit à son domicile.

UNE PLAQUE D'ÉGOUT CAUSE UN ACCIDENT. — Samedi, vers 17 h. 15, Mme Duboucq, demeurant à Croix, rue Bassa, 19, en passant rue de la Gare, est tombée et s'est blessée au pied, la plaque d'égout sur laquelle elle avait marché ayant basculé.

WATRELOS

LA DUCASSE. — Pour la première journée de la ducasse et pour la première fois de la ducasse, ce sera animation. Les Watrelois et les étrangers sont allés en foule se distraire sur les manèges et autour des baraques foraines. Le soir l'animation a continué Grand-Place et dans les rues convergentes.

LANNOY

M. Daniel Vincent

Grâce au concours de M. Ed. Bétrémieux, la 11<sup>e</sup> fête des anciens de M. Amelot, a obtenu dimanche un franc succès. Dans la matinée ont eu lieu les concours de tir, au stand de l'école Jules Ferry, l'inauguration du Stade municipal, les concours de gymnastique, suivi du Challenge de football et du Congrès des Amicales.

À 11 h. 30, le Comité a reçu les autorités, MM. Daniel Vincent; J. Desprets, conseiller général; Delecroix, maire d'honneur; Dujaudun, maire de Lannoy; Chuffart, conseiller d'arrondissement, maire de Forest; Capra, directeur départemental de l'enseignement; Prot, inspecteur primaire, tandis que la Musique municipale, sous la direction de M. Drien, exécutait une série de morceaux choisis.

À 15 h. 30, une bande d'habitants environ cent convives dans la salle Saint-Pierre, au Petit-Lannoy, sous la présidence de M. Daniel Vincent. A l'heure des toasts, M. Delecroix a adressé ses remerciements à M. Daniel Vincent, ministre d'hier et probablement ministre de demain, ainsi qu'à MM. Capra, Prot, Payelle, Bétrémieux, de leur précieuse concours, et leur a remis à la présidence de l'école laïque, M. Bétrémieux exprime toute sa gratitude à M. Daniel Vincent, à MM. Capra, Prot, Desprets, ainsi qu'à tous les invités.

MM. Desprets et Chuffart ont été également la parole. M. Capra vanta les bienfaits de l'école laïque, félicita les instituteurs, et déclara que l'éducation enfantine doit se baser sur la raison.

DISCOURS DE M. DANIEL VINCENT

M. Daniel Vincent prit la parole à son tour pour déclarer que le Gouvernement même toujours le bon combat pour la République. « Nous défendons, dit-il, les institutions laïques établies et dont nous sommes fiers, avec MM. Desprets et Chuffart, qui mettent en relief la pensée laïque. R. a dressé des remerciements à MM. Bétrémieux, Capra, Prot. « L'école laïque, continue-t-il, est une garantie pour tous, comme elle a été l'affranchissement du peuple. Fondée en 1882 par Jules Ferry, elle est la vraie et plus haute école de tolérance offerte à la jeunesse de l'avenir; il lui appartient de suivre sa route en toute liberté ».

LES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES ENTRE HEM ET ROUBAIX. — M. Desprets, conseiller général du canton de Lannoy, qui avait adressé à la direction des Postes et Télégraphes, une réclamation relative aux communications téléphoniques, entre Hem et Roubaix, vient de recevoir la réponse suivante :

Vous avez bien voulu me signaler les difficultés éprouvées pour communiquer téléphoniquement entre Hem et Roubaix. J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette situation, qui d'ailleurs avait été soumise à votre attention, a été définitivement réglée. Je puis vous annoncer qu'une deuxième circulation Hem-Roubaix est en cours d'installation et qu'elle pourra vraisemblablement être livrée à l'exploitation vers la fin du mois courant, ainsi que les relations entre ces deux centres seront rendues plus faciles. Veuillez agréer, etc...

UNE ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO, SUR LE PROJET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ DANS LE QUARTIER DE LA BASSIE TENSION, pour tous les usages dans la

ville, etc., prévue aux statuts et dont le règlement est en vigueur au 1er juillet. Le tracé est bon, grâce à la générosité des membres fondateurs. L'assemblée générale de clôture, pour le 16 juillet, dernier délai, la liste de souscription à l'effet d'élever à l'École de Barbier, une plaque commémorative aux anciens de l'orphelinat morts pour la France. En terminant la réunion, les sociétaires tiennent à adresser leurs remerciements à MM. les administrateurs des Hospices, ainsi qu'aux autres membres bienfaiteurs, pour la sollicitude envers la Mutuelle.

UN ACCIDENT DE ROULAGE. — Samedi vers midi par suite d'un accident à la direction de l'auto-camion de la Compagnie générale des Industries textiles, anciens établissements Allard, le chauffeur M. Alfred Vanquinnen, ne put arrêter à temps la voiture malgré toute sa vigilance.

Le camion-auto fit une embardée et alla fouler une partie du mur ainsi que la porte cochère de l'habitation portant le n° 518 de la Grande-Rue.

Une jeune fille Mlle Maria Carlier, âgée de 24 ans, rue des Arts, 165, à Watrelos, qui se trouvait sur le trottoir a été blessée légèrement au coude droit et à son corsage égratigné. Par suite de choc assez violent un homme de peine, M. Jules Retur, qui avait pris place près du chauffeur, fut projeté sur la chaussée et en tombant se fit des contusions plus graves aux genoux. Il a été ensuite reconduit à son domicile.

UNE PLAQUE D'ÉGOUT CAUSE UN ACCIDENT. — Samedi, vers 17 h. 15, Mme Duboucq, demeurant à Croix, rue Bassa, 19, en passant rue de la Gare, est tombée et s'est blessée au pied, la plaque d'égout sur laquelle elle avait marché ayant basculé.

WATRELOS

LA DUCASSE. — Pour la première journée de la ducasse et pour la première fois de la ducasse, ce sera animation. Les Watrelois et les étrangers sont allés en foule se distraire sur les manèges et autour des baraques foraines. Le soir l'animation a continué Grand-Place et dans les rues convergentes.

LANNOY

M. Daniel Vincent

Grâce au concours de M. Ed. Bétrémieux, la 11<sup>e</sup> fête des anciens de M. Amelot, a obtenu dimanche un franc succès. Dans la matinée ont eu lieu les concours de tir, au stand de l'école Jules Ferry, l'inauguration du Stade municipal, les concours de gymnastique, suivi du Challenge de football et du Congrès des Amicales.

À 11 h. 30, le Comité a reçu les autorités, MM. Daniel Vincent; J. Desprets, conseiller général; Delecroix, maire d'honneur; Dujaudun, maire de Lannoy; Chuffart, conseiller d'arrondissement, maire de Forest; Capra, directeur départemental de l'enseignement; Prot, inspecteur primaire, tandis que la Musique municipale, sous la direction de M. Drien, exécutait une série de morceaux choisis.

À 15 h. 30, une bande d'habitants environ cent convives dans la salle Saint-Pierre, au Petit-Lannoy, sous la présidence de M. Daniel Vincent. A l'heure des toasts, M. Delecroix a adressé ses remerciements à M. Daniel Vincent, ministre d'hier et probablement ministre de demain, ainsi qu'à MM. Capra, Prot, Payelle, Bétrémieux, de leur précieuse concours, et leur a remis à la présidence de l'école laïque, M. Bétrémieux exprime toute sa gratitude à M. Daniel Vincent, à MM. Capra, Prot, Desprets, ainsi qu'à tous les invités.

MM. Desprets et Chuffart ont été également la parole. M. Capra vanta les bienfaits de l'école laïque, félicita les instituteurs, et déclara que l'éducation enfantine doit se baser sur la raison.